## Qu'est-ce que le B.U.T. ?

L'offre de formation des IUT évolue : le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) devient le nouveau diplôme de référence des IUT.

En intégrant un B.U.T., les étudiants bénéficient d'un parcours intégré en 3 ans, sans sélection supplémentaire pour atteindre le grade licence. Le diplôme est aligné sur les standards internationaux et facilite les échanges avec les universités étrangères. Un DUT est délivré au bout des deux premières années.
Avec le B.U.T., les IUT renforcent leurs atouts : les étudiants continuent à profiter d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques mixtes expérimentées. Le cursus s'articule toujours autour de mises en situation professionnelles, de périodes en entreprise sous forme de stages ou en alternance (parfois dès la 1ère année ou plus généralement sur les deux dernières années, voire uniquement la $3^{\text {ème }}$ année du cursus).

## L'IUT, c'est toujours...



Le même choix de spécialités reconnues (GEA, TC, Informatique, Génie Biologique,...)


Une pédagogie adaptée avec une large place aux travaux dirigés et pratiques en petits groupes


Des équipes pédagogiques investies et proches des étudiants


Une formation sélective et accessible aux bacs généraux et technologiques


Une formation reconnue et des compétences recherchées par les entreprises


Un cursus universitaire et professionnel répondant à un programme national

## Demain, à l’IUT...



Durant ma terminale, je présente ma candidature sur Parcoursup en Bachelor Universitaire de Technologie


Je peux suivre un cursus intégré de 3 ans, sans devoir représenter ma candidature au bout de 2 ans


La formation est fortement structurée autour de situations professionnelles ( 600 heures de projets, de 22 à 26 semaines de stage)


Je peux bénéficier d'une mobilité internationale

Je peux aussi intégrer l'IUT à différentes étapes grâce à des passerelles


J'obtiens un DUT nouvelle formule à l'issue des deux premières années


Je peux suivre la formation en alternance sur tout ou une partie du cursus


Je bénéficie des frais d'inscription universitaires ou de l'exonération si je suis boursier

## Le B.U.T. DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR IES GTUDIANTS ET IES EMPLOYEURS



À partir de 2021


